



INSÉCURITÉ DES PARKINGS : AURILLAC PAS ÉPARGNÉ

Vendredi soir à 19h00, soulagé d'avoir fini sa faction au service de la troisième Force de Sécurité l'État, un collègue a eu la désagréable surprise de retrouver son véhicule dégradé, le toit complètement enfoncé.

Il semblerait qu'un individu n'ait rien trouvé de mieux à faire que de grimper sur le capot pour finir sur le toit du véhicule et enfoncer celui-ci. Malheureusement nos caméras ne permettent pas d'avoir une vision de l'ensemble de notre parking. Les travaux en cours réduisant un peu plus la visibilité donnée par un dispositif déjà trop « léger » auparavant pour ne pas dire obsolète.

Il est inadmissible de constater que l'Administration Pénitentiaire est très investie dans sa mission d'assurer la sécurité des biens et des personnes placés sous main de justice et si peu dans celle de la protection de ses personnels...

Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** demande la prise en charge totale des réparations du véhicule et assure notre collègue de son soutien sans faille.

Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** condamne fermement un acte d'une telle lâcheté et demande l'installation d'une caméra supplémentaire afin d'avoir un champ de vision sur l'ensemble du parking.

En attendant, nous demandons le droit de garer nos véhicules dans la cour du TGI voisin dans le respect de la dernière note de service DAP sur le sujet de la sécurité des parkings des personnels. A défaut, nous serions contraints de garer nos véhicules sur la voie d'accès de l'établissement qui, elle, est sous surveillance d'une caméra.

Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE,
Aurillac, le 1 septembre 2020**